

Laval, le 27 mars 2017



Monsieur le Directeur Académique des Services de  
l'Éducation Nationale  
Cité administrative  
Rue Mac Donald  
BP 3851  
53030 LAVAL CEDEX 9

M. RAYMOND Yves  
Secrétaire départemental  
Du SNUipp-FSU 53

Objet : Missions de PEMF

Monsieur le Directeur Académique,

Au cours de la CAPD du 21 mars, nous avons abordé le sujet du temps de décharge des Maîtres Formateurs portées de 25% à 33% du temps de travail pour l'année prochaine. Vous avez également abordé la baisse du nombre de missions au regard de l'évolution du nombre de stagiaires, moins 11 stagiaires.

Vous êtes resté très vague quant au nombre de PEMF que vous comptiez conserver, vous nous avez seulement dit que vous leur aviez écrit pour les en informer. Nous apprenons, par les maîtres formateurs, que vous avez décidé de retirer les missions de tous ceux qui n'étaient pas en école d'application, sauf un. Vous diminuez le nombre de près de moitié. La Mayenne se distingue, malgré son caractère rural, des autres départements de l'académie par la qualité du suivi des stagiaires. Vous allez par cette décision amoindrir cette qualité. Cette politique est en contradiction avec celle défendue par le ministère qui met en avant l'amélioration de la formation initiale des professeurs d'écoles.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, de revoir votre projet en conservant un nombre suffisant de PEMF qui couvre le département.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, à notre attachement au service public d'éducation.

Y. RAYMOND

